

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Herausgeber:** proJURA  
**Band:** 5 (2007)  
**Heft:** 16: La Transjurane

**Artikel:** Les compensations écologiques de l'A16  
**Autor:** Porret, Marianne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824022>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les compensations écologiques de l'A16

**L**e paysage des vallées jurassiennes est caractérisé par une mosaïque naturelle encore intacte, si on le compare à celle du plateau suisse, de terres cultivées, de vergers, de prairies et pâturages secs et humides, d'étangs, de haies, bosquets et forêts. Ces biotopes ne présentent toutefois que rarement une faune et une flore rare ou bien diversifiée qui en feraient des objets dignes de protection en eux-mêmes ou qui justifieraient par exemple la réalisation d'un parc naturel.

Dans un tel paysage, il est possible de se représenter l'autoroute comme un fleuve qui rendrait difficile, voire impossible, les contacts entre les populations des deux rives, rétrécissant de manière parfois catastrophique les espaces au sein desquels les échanges génétiques se produisent ou encore coupant certaines populations animales de leurs zones naturelles de gagnage ou de reproduction. Ces effets de «coupure» se sont avérés dans le cas de la Transjurane plus importants que l'effet des destructions de biotopes proprement dites. Des modifications de tracé ou des mesures intégrées ont été adoptées au stade du projet afin d'atténuer les effets négatifs tant sur les biotopes que sur la faune. Chaque fois que cela était possible, les galeries et les viaducs ont été placés en te-

nant compte des voies de circulation animale connues. Des passages à batraciens ont été réalisés sur les divers sites de migration et un passage spécifique pour la grande faune est prévu au nord de Courtedoux à un endroit où des mesures intégrées n'étaient pas possibles.

## Réseau écologique

Les effets de «coupure» n'ont toutefois pas toujours pu être évités, comme par exemple à l'est de Porrentruy où la traversée de la vallée de l'Allaine par les grands mammifères a été repoussée de la sortie est de Porrentruy jusqu'au haut de la vallée de l'Allaine, à l'est de Cornol. Des biotopes dignes d'intérêt, principalement des prairies maigres, des zones humides résiduelles, des forêts typiques du site, des vergers haute tige ont été irrémédiablement détruits. C'est là que la notion de compensation entre en jeu. Bernard Lieberherr, écologue mandaté par l'A16 au moment où les décisions portant sur les projets de compensations ont été prises, a introduit dans les réflexions sur les valeurs écologiques détruites la notion de «réseau écologique», ce qui représentait à l'époque une nouvelle manière d'aborder la question. Les réseaux écologiques représentent les



Le Colliard avant intervention

structures minimales qui permettent la survie des espèces aux conditions écologiques exigeantes. En effet la connexion en réseau d'écosystèmes de petites tailles par des couloirs de déplacement rend possible des échanges génétiques sur de grandes distances et même parfois la reconquête par des espèces des territoires dont elles avaient disparu. Ces couloirs permettent également l'accès aux sites traditionnels d'alimentation ou de reproduction.

## Reconstitution au lieu de remplacement

C'est ainsi que les projets de compensation se sont constitués sur le concept de reconstitution des réseaux plutôt que sur celle de remplacement des objets détruits ou péjorés. Les surfaces de remplacement prévues comprenant des étangs, des prairies humides, des revitalisations de rivières, des prairies maigres, des haies, des vergers haute tige et quelques revitalisations de lisières forestières, ont été projetées et réalisées, quand cela était possible, en réseau dans la surface agricole intensive. On peut citer comme exemple le projet qui a pour but de faciliter la traversée de la plaine de l'Allaine entre Alle et Cornol pour la grande faune. Cela a été rendu possible dans ce cas par la créa-



Boncourt, bocages et haies de fruitiers

**Par Marianne Porret**

Der EPFZ



Le nouveau cours du Jond entre Courgenay et Porrentruy

tion d'un chapelet de sites successifs comprenant la revitalisation de l'Erveratte au sud d'Alle sur 1.5 km environ jusqu'à l'orée du bois de la Montoie. A la sortie du bois, une série de biotopes humides ont été réalisés qui longent un petit affluent de l'Erveratte à l'est du stand de tir de Cornol (au lieu-dit Pré Raisin) jusqu'aux forêts de pente de l'autre flanc de la vallée.

Trois grandes zones de compensation ont été constituées qui sont remarquables par leur taille ainsi que par la richesse de la mosaïque écologique qui les constituent.

Un de ces sites se situe au Colliard, près de Delémont, à la jonction de la Sorne et de la Birse. L'avifaune y a toujours été très riche, qu'il s'agisse de nicheurs, d'oiseaux de passage ou de migrateurs. Une surface de terrain d'une quarantaine d'hectares y a été acquise par l'Etat comprenant une forêt humide au bord de la Birse, une roselière et les zones humides attenantes, des surfaces labourées, des ruisseaux et leurs cordons boisés, des haies ainsi que, sur une pente exposée au sud, une surface de prairie et forêts sèches et une ancienne carrière pleine de charme dont le fond est humide et dont les flancs et falaises calcaires présentent une végétation sèche typique. La mosaïque biologique que représente cette grande surface a été enrichie par l'agrandissement de la surface de la roselière, la création d'étangs, l'accroissement de la surface des haies et cordons riverains, la transformation d'une partie de la plaine labourée en prairies maigres et la création et le maintien de biotopes secs sur la pente.

Une autre mesure de remplacement importante a été réalisée entre Boécourt et Glovelier, aux Esserts et aux Montoies: elle est constituée par un ensemble continu (d'amont en aval) de milieux humides liés aux deux

branches du ruisseau de Boécourt et de ses affluents, au nord et au sud de l'autoroute. Elle comprend, au nord de l'A16, une revitalisation du cours d'eau, l'acquisition de prairies humides gérées en prairies maigres, la création d'étangs. Au sud de l'autoroute, la gestion naturelle de l'étang technique des Montoies et des roselières attenantes a créé un secteur qui est devenu le rendez vous des ornithologues. On y observe actuellement 160 espèces d'oiseaux nicheurs, de passage ou en cours de migration dont 40 espèces portées sur la liste rouge.

A Boncourt où l'atteinte à un réseau encore intact de vergers et de bocages est très grave, on a tenté de préserver les vergers haute tige en faisant l'acquisition de 8 ha de pentes comprenant des bandes de prairies séparées par des haies de fruitiers. Autour de ce noyau central qui sera revitalisé et géré en écosystème maigre, un réseau disposé en bandes au sein de la surface agricole intensive a été acquis lors du remaniement parcellaire. La plantation de bandes herbeuses et de fruitiers haute tige y est prévue formant un réseau dans une zone d'une centaine d'ha; cela dans l'espoir, en-

tre autres, de sauver les derniers couples de chouettes chevêches qui y nichaient encore au moment des études d'impact, un des derniers endroits du Jura et même de Suisse.

On peut citer d'autres réalisations d'importance. A Damvant, 6 hectares de prairies ont été achetés dans le but de préserver la dernière population de narcisses du canton du Jura. Ces prairies sont actuellement mises sous protection et gérées en prairie maigre.

Deux ruisseaux ont été totalement recréés avec succès: le nouveau cours du Jond qui traversait la plaine pour se jeter dans l'Allaine à Alle et longe maintenant l'autoroute pour se jeter dans l'Allaine à l'est de Porrentruy ainsi que la Pran dont le cours traversait la plaine de Delémont depuis Develier; elle longe maintenant l'A16 de Develier à la Sorne. Le soin apporté à la création de niches variées, petites chutes, mouilles profondes, goulets et lit plus large où l'eau méandre et aussi la plantation diversifiée des rivages en font de très beaux cours d'eau.



L'étang technique naturalisé des Montoies